

# Formations Fédérales Comité Côte d'Azur « Mode d'emploi »

## **LES PRINCIPES DU DISPOSITIF DES FORMATIONS**

Les Ecoles Régionales de Formation des Activités de la Natation (ERFAN) ont seules vocations à mettre en place et à organiser les formations de la Fédération Française de Natation.

Pour intégrer un niveau de formation :

Il faut posséder le diplôme fédéral sous-jacent (sauf pour l'Assistant Club)

Ou, à titre exceptionnel valider l'acquisition des compétences du ou des niveaux sous-jacents (vérifiées lors du positionnement)

## **LES PRINCIPES GENERAUX**

### **L'alternance**

Il s'agit d'alterner fréquemment des modules de courte durée en centre et des périodes de stage en situation.

Par conséquent, la formation comprend :

- une formation en club  
Stage en situation avec tutorat.
- une formation en centre  
Face à face pédagogique,  
Formation en piscine avec les formateurs,
- un travail personnel individuel  
Avec une implication du stagiaire

## **L'ORGANISATION DES BREVETS FEDERAUX**

### **L'ASSISTANT CLUB**

Assiste toutes personnes certifiées, quel que soit son niveau d'intervention

Assure l'encadrement au cours des déplacements.

BF 1

Premiers apprentissages en vue d'acquérir une natation sécuritaire  
"Le Sauv'nage"

BF 2

La découverte de toutes les disciplines sportives des activités de la natation ; la pluridisciplinarité « le Pass'sports de l'eau »

BF3

Entrée dans la spécialisation initiation et perfectionnement dans une discipline de « le Pass'compétition »

Programmes d'initiation et d'acquisition

BF4

Le Premier niveau d'entraînement dans une discipline et coordonnateur d'une équipe au sein d'une même discipline.

Programmes de développement et de formation

BF 5

Optimisation de la performance et direction technique de club, coordonne plusieurs équipes de disciplines différentes.

Accession au haut niveau

## **L'ASSISTANT CLUB**

### **Quel est son domaine d'intervention ?**

Sur tous les publics, à tous les niveaux de pratique et pour toutes les disciplines

### **Quelles sont les conditions d'entrée en formation ?**

Il a 14 ans minimum.

Il est licencié à la FFN.

Il est titulaire du Sauv'nage ou satisfait au test d'entrée en formation

### **Quelles sont ses actions au sein du club ?**

Il assiste un responsable de groupe dans la conduite des activités.

Il participe au fonctionnement du club.

Il accompagne un groupe lors des compétitions ou des déplacements (*Les mineurs ne peuvent assumer ces actions sans la présence d'un adulte*)

Il participe à la sécurité des pratiquants du groupe lors de la conduite de l'activité.

### Comment se déroule la formation ?

Les thèmes :

- La sécurité,
- L'accompagnement lors d'un déplacement,
- La connaissance de son club,
- La connaissance de l'ENF et de la formation fédérale,
- La communication,
- L'action pédagogique,
- La connaissance de sa discipline.

La durée :

La Formation se déroule en centre durée 16h. Le candidat effectue un Stage en club durée 30h et il fait un travail individuel personnel durée 5h puis il accompagne un groupe en compétition durée 4h. La durée totale de la formation hors PSC est de 55h (*les durées de formation mentionnées sont au minima et peuvent être augmentées en fonction de l'organisation des formations*)

La certification

- Epreuve 1 : (pour les personnes non titulaires à l'entrée en formation) : test du Sauv'nage
- Epreuve 2 : Contrôle continu, sur la mobilisation des connaissances et des compétences acquises

### Organisation et calendrier de formation d'assistant club 2010 et 2011

Pour 2010 et 2011 la formation assistant club est organisée en fonction du nombre de candidats. Si vous êtes intéressé, il vous suffit d'effectuer une pré-inscription à cette formation (document en ligne sur le site du comité)

La formation se déroule sur 2 week-ends ou 4 journées

*Les stagiaires devront réaliser un stage en club de 30 heures après la 1<sup>ère</sup> session de formation et participer à l'accompagnement de nageurs en compétition sur ½ journée au minimum. Le PSC1 est inclus dans la formation*

## **LE BREVET FEDERAL 1**

### **Quelles sont les conditions d'entrée en formation ?**

Il a 15 ans minimum.

Il est licencié à la FFN.

Il est titulaire du Sauv'nage ou satisfait au test d'entrée en formation.

### **Quelles sont ses actions au sein du club ?**

Il conduit des activités vers l'acquisition du Sauv'nage dans le cadre du projet sportif du club et du projet d'animation.

Il participe au fonctionnement du club.

Il assure la sécurité des pratiquants de son groupe

### **Comment se déroule la formation ?**

Les thèmes :

- La sécurité,
- L'accompagnement lors d'un déplacement,
- La communication,
- La connaissance du club,
- La connaissance de l'ENF,
- Le Sauv'nage,
- La connaissance des publics,
- L'action pédagogique,
- La séance,
- La gestion d'un groupe,
- Les caractéristiques de la Natation,
- La mobilisation des connaissances spécifiques,
- Les connaissances réglementaires

La durée :

La Formation se déroule en centre durée 56h. Le candidat effectue un Stage en club durée 35h et il fait un travail individuel personnel durée 10h puis il accompagne un groupe en compétition durée 4h. La durée totale de la formation hors PSC est de 105h *(les durées de formation mentionnées sont au minima et peuvent être augmentées en fonction de l'organisation des formations)*

La certification

- Epreuve 1 : test sécurité

- Epreuve 2 : contrôle continu des connaissances et des compétences acquises,
- Epreuve 3 : préparation et conduite d'une séance suivie d'un entretien,
- Epreuve 4 : entretien portant sur l'accompagnement d'un groupe,
- Epreuve 5 (pour les personnes non titulaires à l'entrée en formation) : test du Sauv'nage.

### Organisation et calendrier de formation BF 1

Nous proposons deux formules de Formation :

- Sur 5 week-ends entre septembre 2010 et juin 2011
- En semaine entre septembre 2010 et février 2011

## LE BREVET FEDERAL 2

### Quelles sont les conditions d'entrée en formation ?

Il a 16 ans minimum

Il est licencié à la FFN depuis au moins un an

Il est titulaire du PSC 1 ou son équivalent

Il est titulaire du Sauv'nage ou satisfait au test d'entrée en formation

Il est titulaire du Pass'sports de l'eau ou de l'épreuve de substitution

Il possède le BF 1 ou il en a validé les compétences

Il satisfait à un test de sécurité

### Quelles sont ses actions au sein du club ?

Il conçoit un projet d'animation dans le cadre des apprentissages pluridisciplinaires.

Il conduit des activités d'initiation, d'apprentissage sportif vers l'acquisition du Pass'sports de l'eau.

Il participe au fonctionnement du club.

Il assure la sécurité de la pratique et des pratiquants

### Comment se déroule la formation ?

Les thèmes :

- L'hygiène,
- La sécurité,
- L'accompagnement lors d'un déplacement,
- La communication,
- La connaissance du club,
- L'accompagnement des BF1, tutorat,
- Le Pass'sports de l'eau,
- La connaissance des différents publics,
- L'action pédagogique,
- La séance,
- Le rôle de l'éducateur,
- La mobilisation des connaissances des caractéristiques de la Natation, au sein de l'Ecole de Natation,
- Les connaissances réglementaires,
- La connaissance de l'ENF

#### La durée

La Formation se déroule en centre durée 78h. Le candidat effectue un Stage en club durée 50h et il fait un travail individuel personnel durée 32h puis il accompagne un groupe en compétition durée 8h. La durée totale de la formation hors PSC est de 168h *(les durées de formation mentionnées sont au minima et peuvent être augmentées en fonction de l'organisation des formations)*

#### La certification

- Epreuve 1 : test sécurité
- Epreuve 2 et 3 : Contrôle continu des connaissances et des compétences acquises,
- Epreuve 4 : préparation et conduite d'une séance suivie d'un entretien,
- Epreuve 5 : entretien portant sur la gestion d'un groupe de mineurs
- Epreuve 6 (pour les personnes non titulaires à l'entrée en formation) : test du Pass'sports de l'eau

### Organisation et calendrier de formation BF 2

Nous proposons une formation en semaine entre mars 2011 et juin 2011

**L'ERFAN Côte d'Azur peut mettre en place, à la demande des clubs, une formation spécifique. Toute demande doit être adressée au Président du Comité Régional.**